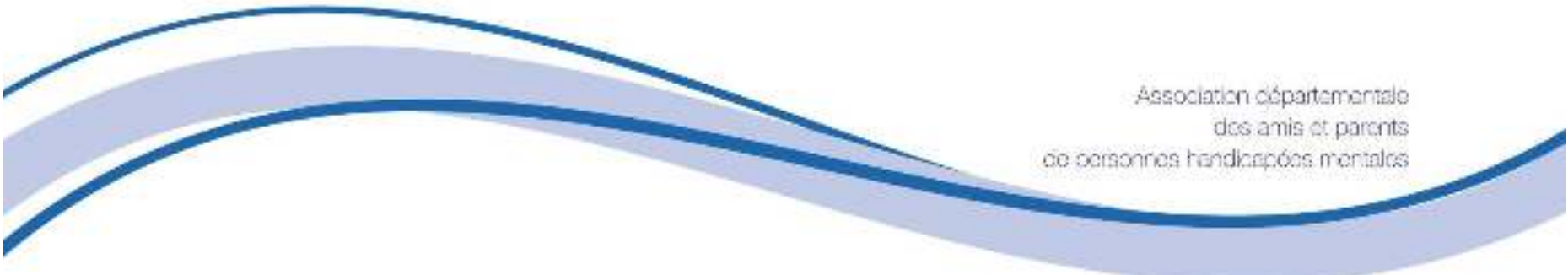


RAPPORT D'ACTIVITE 2017
PASSERELLE POUR L'EMPLOI – DIAPSAH – SESSAD
LOIRE ATLANTIQUE



Association départementale
des amis et parents
de personnes handicapées mentales

ASSOCIATION MEMBRE DE L'UNAPE

I/ LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Le bilan présenté ici (en année civile) prend en compte 2 promotions de formation (année scolaire) qui se succèdent :

- Promotion 1 entre janvier et août 2017,
- Promotion 2 entre septembre et décembre 2017.

Sur les 7 places financées, 18 apprentis, relevant d'une orientation SESSAD de la CDAPH, ont été accompagnés par le SESSAD DIAPSAH en 2017. Soit un coefficient d'accompagnement de 2,57 par rapport au nombre de places financées et un taux d'occupation de 172 %

Répartition hommes / femmes : **17 hommes / 1 femme**

Moyenne d'âge : **18,31**

Durée moyenne d'accompagnement : **13 mois**. L'accompagnement est lié à la durée du contrat d'apprentissage, généralement conclut pour deux ans. L'accompagnement peut être prolongé si l'apprenti signe un nouveau contrat d'apprentissage pour préparer un nouveau diplôme.

Parmi les personnes accompagnées,

9 apprentis relèvent de l'effectif des deux promotions car leur accompagnement s'est prolongé de leur première année de formation à la deuxième année.

3 apprentis ont quitté le dispositif d'accompagnement :

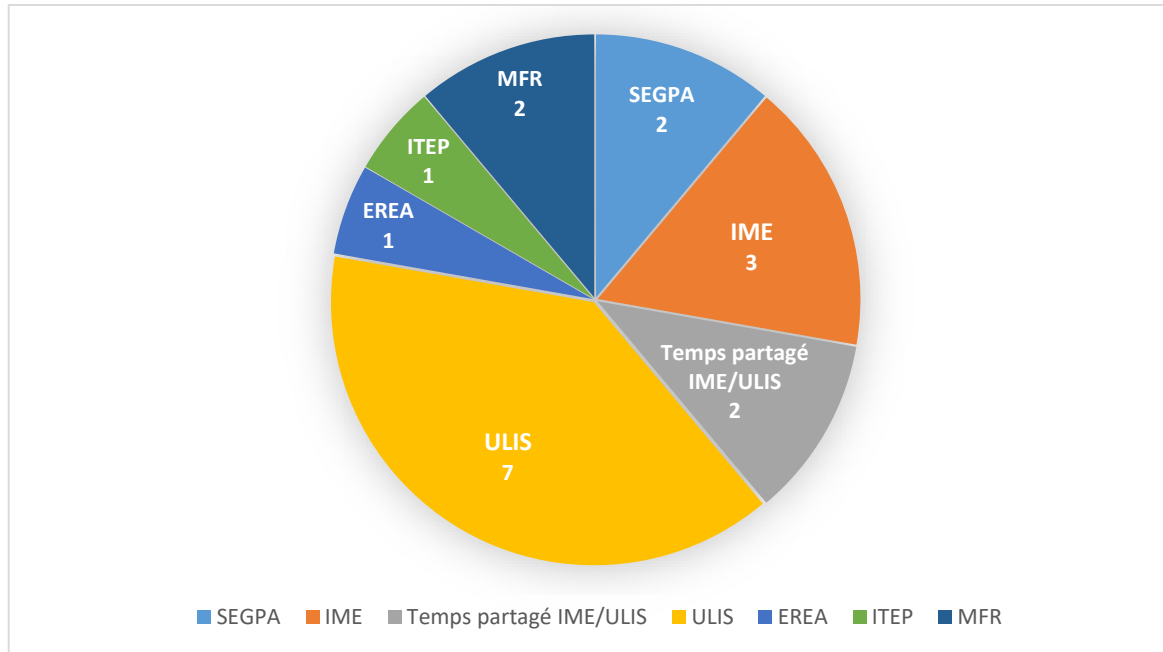
- 1 apprenti a terminé son contrat d'apprentissage et a signé avec son employeur un CDD. Au regard de ses besoins d'accompagnement socio-professionnels, un dossier de demande d'orientation « emploi accompagné » a été instruit auprès de la CDAPH qui a accordé l'orientation. Ce relais avec le dispositif « Handi'coach - l'emploi accompagné » a pu être mis en place dès décembre, évitant ainsi une rupture dans l'accompagnement du jeune.
- 2 apprentis ont conclu une rupture conventionnelle avec leur employeur. Pour chacun, un relais a été mis en place avec l'antenne Mission Locale de leur secteur afin ; pour l'un d'accompagner la recherche d'emploi et pour l'autre de soutenir la définition d'un nouveau projet professionnel.

7 nouveaux apprentis ont intégré le service à la rentrée 2017. Ils sont tous en première année de leur contrat d'apprentissage.

Répartition géographique : Le SESSAD DIAPSAH accompagne 18 apprentis répartis sur l'ensemble du département de la Loire Atlantique



Origine des apprentis :



Sur **18** apprentis accompagnés,

10 sont issus de l'éducation nationale (SEGPA, ULIS, EREA), **2** de l'enseignement privé associatif (MFR) et **6** d'une institution spécialisée (IME, ITEP).

1 jeune bénéficie d'une orientation « Maintien amendement Creton » attribué par la CDAPH. Ce jeune bénéficie également d'une mesure de protection de type « curatelle renforcée ». Il est le seul apprenti accompagné par DIAPSAH SESSAD bénéficiant de cette protection.

Diplômes préparés

Intitulé du diplôme	Apprentis
CAP Agent Polyvalent de Restauration	3
CAP Métiers de l'agriculture	3
CAP Cuisine	3
CAP Travaux Paysagers	1
BPA Travaux aménagements paysagers	1
CAP Boulanger	1
CAP hygiène et propreté	1
CAP maintenance des bâtiments de collectivité	1
CAP Aéronautique option structure	1
CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières	1
CAP Couvreur	1
Mention complémentaire pains spéciaux	1

Sur l'ensemble de l'effectif, **12 diplômes différents** sont préparés, répartis dans **9 Centres de Formation des Apprentis du département**.

Répartition des principales prestations réalisées :

L'accompagnement réalisé par le SESSAD DIAPSAH s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement du jeune : vie personnelle, intégration professionnelle et formation au CFA.

Nature des interventions	En pourcentage d'interventions
Vie quotidienne et développement de l'autonomie	15.4
Appropriation de la situation professionnelle	27.9
Aspects relationnels / Prévention santé	5.3
Appropriation du contenu de la formation	29.0
Préparation de l'après contrat d'apprentissage	22.5
Total	100%

Les apprentis définissent avec le service leur Projet Personnalisé d'Accompagnement. Il s'agit de permettre au jeune d'apprécier sa situation générale, d'identifier ses besoins et ses attentes et de fixer des objectifs d'accompagnement ré ajustables à minima une fois par an. Les parents des apprentis mineurs sont associés systématiquement à l'élaboration du PPA. Ils peuvent également l'être si les apprentis majeurs le souhaitent.

L'item "Appropriation de la situation professionnelle" comprend l'aide à l'adaptation au monde du travail en soutenant, par exemple, l'apprenti dans l'ajustement de son comportement en situation de travail et dans la découverte de ses droits et devoirs liés à son statut de jeune salarié. Cet item comprend également le soutien au maître d'apprentissage dans sa compréhension des conséquences du handicap de l'apprenti sur son poste de travail et la recherche de modes de compensation du handicap. D'autre part, les apprentis expriment un besoin important d'aide à la compréhension des apprentissages technologiques réalisés au CFA. Ce soutien permet plus globalement de faire du lien entre "la théorie et la pratique".

Dans les derniers mois du contrat d'apprentissage, le SESSAD DIAPSAH accompagne la préparation de "l'après contrat". Il peut s'agir, au regard des souhaits et besoins du jeune, de négocier la pérennisation du poste de travail dans l'entreprise d'accueil, d'initier aux techniques de recherche active d'emploi, d'accompagner la recherche d'un nouveau contrat d'apprentissage pour permettre le développement des compétences professionnelles ou d'organiser un relais auprès d'un service d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

II- PARTICIPATION ET DROITS DES USAGERS

A/ Le projet de service

Trouver ou retrouver un travail, avoir le sentiment de réussir quelque chose, pouvoir bien employer ses capacités, développer ses compétences professionnelles, obtenir une qualification, sortir du « monde » du handicap, obtenir une reconnaissance sociale au-delà de la reconnaissance MDPH de travailleur handicapé, telles peuvent être les ambitions des personnes qui frappent à la porte du service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI**.



Le service **PASSERELLE POUR L'EMPLOI** accompagne **VERS** et **DANS** l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap : handicap mental, psychique, personnes présentant des troubles autistiques, troubles Dys.

Il vise l'accès ou le retour à l'emploi pérenne en entreprise.

Passerelle pour l'emploi s'est construit au fil du temps autour de 3 types d'agrément :

En 1999, création d'un **ESAT hors les murs**

En 2008, création du **Service d'accompagnement à la Vie Sociale**

En 2009, création du Dispositif **d'appui à l'apprentissage**

Il couvre l'ensemble du département de la Loire Atlantique

Il est intégré au Contrat d'Objectifs et de moyens (CPOM) de l'Adapei 44

L'offre de service du **Dispositif d'appui à l'apprentissage** vise à faciliter le déroulement du contrat en alternance en assurant un double accompagnement :

- **Auprès de la personne handicapée**
- **Auprès de l'entreprise**

Le service accompagne des jeunes apprentis bénéficiant d'une notification SESSAD. 7 places sont financées par l'ARS **avec un fonctionnement en file active** au regard de la spécificité du service : suivi en emploi de l'apprenti et de l'entreprise. Ces places sont rattachées administrativement au pôle des SESSAD nantais. **Ce service est complété, pour les apprentis adultes par un financement du département dans le cadre du SAVS SAccSoE.**

L'intégration des candidats dans l'effectif du service est conditionnée à la signature d'un contrat d'apprentissage et fait suite à un entretien d'admission pendant lequel sont remis ou complétés les éléments suivants :

- Le Document Individuel de Prise en Charge
- Le livret d'accueil
- La charte des droits et libertés
- L'autorisation du droit à l'image
- Le Dossier de Liaison d'Urgence
- Le règlement de fonctionnement

Le service assure **un accompagnement individuel**, par un **référént unique** sur les besoins socio-professionnels des apprentis. Il est ajusté aux spécificités du contrat en alternance et repose sur les trois axes du parcours :

Axe professionnel, Axe formation, Axe social et médical.

Le service propose également **des activités collectives** afin de travailler la relation à l'autre, de lutter contre l'isolement et de développer la confiance en soi.

La réussite du contrat en alternance dépend de la mise en synergie des partenaires liées au parcours du jeune. Dans cet objectif, un contrat d'accompagnement est établi entre l'entreprise, le CFA, l'apprenti et le dispositif d'appui à l'apprentissage afin de formaliser l'objectif commun de soutien à l'acquisition des compétences professionnelles de l'apprenti en situation de handicap.

Sur la base d'un projet personnalisé d'accompagnement co-construit avec le jeune et sa famille,

L'accompagnement de l'apprenti vise à :

- Faciliter sa compréhension du monde du travail
- Aider à la compréhension des consignes
- Soutenir l'acquisition des compétences professionnelles en fixant des objectifs de progression
- Favoriser les relations avec le maître d'apprentissage, les collègues de travail
- Soutenir le jeune au moment des baisses de motivation
- Aider à faire le lien entre les apprentissages réalisés en entreprise et ceux réalisés au CFA
- Apporter un soutien dans la compréhension des matières technologiques
- Rechercher des solutions quand des difficultés apparaissent
- Soutien dans la prise en charge de la santé : prévention et mise en place de suivis adaptés

- Aider à concilier, vie personnelle, vie professionnelle et formation
- Développer l'autonomie (mobilité, démarches administratives, gestion du budget, hébergement)
- Préparer l'après contrat d'apprentissage

Pour l'entreprise, l'accompagnement est une aide à l'alternance pour :

- Sensibiliser le maître d'apprentissage et les collègues du jeune au handicap et à sa prise en compte
- Soutenir le maître d'apprentissage pour favoriser la montée en compétences
- Identifier les axes de progressions et les points à améliorer pour construire une progressivité dans les acquis professionnels
- Rechercher des solutions si des difficultés apparaissent

Ce projet de service arrive à son terme.

Il va faire l'objet en 2018 d'une évaluation interne afin de procéder à sa mise à jour pour la prochaine période 2019-2023.

B/ CVS et autres instances d'expression des personnes accompagnées

Compte tenu du fonctionnement du SESSAD DIAPSAH, milieu ouvert et périmètre d'intervention départemental, la participation sous une forme représentative est difficile à mettre en place ; les personnes accompagnées ne se côtoyant pas. Comme le permet la loi, le service a trouvé des formes de participation et d'expression plus directe.

- Une participation collective, sous la forme de groupes d'expression :
 - Une fois par mois, l'ensemble des personnes accompagnées par le service Passerelle pour l'emploi est invité à participer à un groupe d'expression appelé « **café citoyen** ». L'objectif est de pouvoir collectivement décrypter l'actualité, mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions ou échanger sur le monde du travail. Les personnes choisissent elles-mêmes les sujets dont elles souhaitent débattre. L'activité est encadrée par deux professionnels du service.
 - A raison de trois fois dans l'année, les parents des apprentis accompagnés par les SESSAD et SAVS DIAPSAH sont invités à participer à un temps de rencontre et d'échanges appelé « **Rendez-vous des parents** ». L'opportunité est donnée aux parents de partager leurs interrogations, leurs doutes mais aussi leurs espoirs concernant l'insertion de leur enfant dans le monde du travail. Ces temps d'expression sont animés par une professionnelle du service et un psychologue du service d'aide aux aidants de l'Adapei 44.
- Des temps de valorisation du parcours d'apprentissage :
 A l'issue des dernières épreuves de l'examen, en fin de contrat d'apprentissage, un temps convivial est organisé au service Passerelle pour l'emploi afin de féliciter les apprentis pour le chemin parcouru et les efforts consentis. Chaque jeune peut y inviter son maître d'apprentissage, ses parents ainsi que les professionnels qui ont soutenu l'élaboration du projet professionnel en amont du contrat. Ces rencontres sont là aussi l'occasion d'échanger sur la vie du service et ses modalités d'accompagnement.

- L'accompagnement d'initiatives sous la forme de groupes projets pour favoriser le pouvoir d'initiative et renforcer la capacité à agir. Par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec une compagnie théâtrale de l'agglomération nantaise, un groupe de personnes accompagnées a préparé des pâtisseries vendues par leur soin leur d'une représentation de la compagnie. Ce projet a permis le financement de places de spectacle auquel le groupe a pu assister. Cette démarche vise en parallèle à modifier le regard porté sur le handicap, à faciliter l'accès à la culture et à valoriser les personnes dans une démarche d'inclusion.

III/ DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Source de l'information	Thème	Actions d'amélioration	agrément concerné	Responsable de l'action	Moyens à mettre en œuvre	Échéance	Etat d'avancement	Résultats attendus / Indicateurs de suivi
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Communiquer auprès des partenaires pour améliorer l'orientation vers les services de Passerelle pour l'Emploi	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP	Participation aux rencontres territoriales pour les jeunes issus de l'EN, Participation à des forums, PO des établissements, JANS	2017	achevé	Indicateurs quantitatifs de participation origine des candidats
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Renforcer les relations en amont avec les structures d'origine pour mieux améliorer l'orientation et la construction du projet insertion ou de formation en MOT	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP + CIPS + CIS	Présentation des services de Passerelle dans les IME, SESSAD, ESAT, SAVS.	2017	achevé	feuille d'émargement
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Renforcer les relations en amont avec les structures d'origine pour mieux améliorer l'orientation et la construction du projet insertion ou de formation en MOT	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP	Développer les conventions de tuitage Participer à des synthèses ou bilans de stages pour de potentiels candidats	2016-2017	achevé	conventions
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Formaliser un partenariat avec le PLIE ...	Passerelle pour l'Emploi	Groupe de travail CIP + CIPS + CIS Directrice Chef de service	mettre en place des conventions de partenariat	2016-2017	achevé	Convention signée et présentation mutuelle réalisée
Plan d'action du PE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Permettre aux personnes accompagnées de s'inscrire davantage dans les dispositifs de droit commun	Passerelle pour l'Emploi	Directrice	Inscrire les personnes sur des actions d'information MDE, actions de formation de la région, OPCA, maison de quartier, associations sportives ...	2016-2017	en cours	Action permanente
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Renforcer le partenariat avec les acteurs économiques du territoire	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP	Organiser plus régulièrement des périodes d'immersion en ou avec des entreprises	2016-2017	en cours	Action permanente
Plan d'action du PE	Partenariats et environnement	Améliorer la base de données entreprises	Passerelle pour l'Emploi	L'ensemble de l'équipe	Réorganiser et structurer la BDD entreprise	2016-2017	achevé	Base de données
Plan d'action du PE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Développer les actions collectives de prévention: suivi médical, hygiène alimentaire, corporelle, vestimentaire, conduite addictives	Passerelle pour l'Emploi	Directrice Chef de service CIP+CIPS+CIS	Rechercher des formes attractives de participation, faire intervenir des prestataires externes experts dans le domaine	2016-2017	en cours	Action permanente (Convention CARSAT, Convention altersoin)
Plan d'action du PE	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	Travailler les passages de relais	Passerelle pour l'Emploi	L'ensemble de l'équipe	Etablir un état des lieux des relais, identifier les difficultés et les quantifier,	2016-2017	en cours	Action permanente
Plan d'action du PE	Cadre et conditions matérielles de l'accueil et/ou de l'accompagnement	Suivi du contrat d'apprentissage	SESSAD Apprentis	Directrice Chef de service CEQ	Etablir une procédure du maintien d'un accompagnement au-delà du contrat d'apprentissage	2016-2017	achevé	Délégation PMSMP
Actions liées au Baromètre social	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	L'intérêt de l'usager est systématiquement recherché dans les décisions	Passerelle pour l'Emploi	Directrice	Echanges en séminaire	2017	achevé	au travers des PPA
Actions liées au Baromètre social	Conception, mise en œuvre et évaluation du service à rendre	La qualité de vie des usagers ne se dégrade pas (taux de désaccord de 29% en 2013 à 40% en 2015)	Passerelle pour l'Emploi	Directrice	Echanges en séminaire	2017	achevé	Le taux de désaccord est passé à 0% en 2017
Actions liées au Baromètre social	Respect des droits, éthique et références de bonnes pratiques	Je ne perçois pas de discrimination dans mon établissement ou service (taux de désaccord de 13% en 2013 à 29% en 2015)	Passerelle pour l'Emploi	Directrice	Echanges en séminaire	2017	achevé	Le taux de désaccord est passé à 0% en 2017

IV/ PARTENARIAT ET COOPERATIONS

Au-delà de l'accompagnement réalisé auprès des apprentis et de leur famille, un travail de développement et de consolidation du réseau partenarial est sans cesse engagé par le dispositif d'appui à l'apprentissage de Passerelle pour l'emploi.

✓ Au cours de l'année 2017, le service Passerelle pour l'emploi est allé à la rencontre des professionnels d'IME et de SESSAD afin de présenter les accompagnements possibles vers le milieu ordinaire et promouvoir l'alternance.

Cette campagne de communication a permis de rencontrer plus de **60 professionnels d'IME et de SESSAD**.

Les établissements rencontrés :

Etablissements	Territoire	Date d'intervention
IME Les Dorices	Vallet	Janvier 2017
IME Les Perrières	Châteaubriant	Janvier 2017
IME Paul Eluard et SESSAD	Ancenis	Mars 2017
IME et SESSAD Les Barbusnières	Saint Hilaire de Chaléons	Octobre 2017

✓ Chaque année, à l'initiative du coordonnateur départemental pour l'apprentissage des personnes en situation de handicap, des réunions d'information sont organisées au sein de collèges du département qui accueillent des élèves d'ULIS.

L'objectif est de présenter aux élèves, à leurs parents et aux professionnels d'encadrement comment construire son parcours de formation vers l'emploi.

Lors de ces réunions sont présentés les dispositifs spécialisés ou de droit commun et les établissements ou services médico-sociaux qui peuvent accompagner la construction d'un projet professionnel adapté et assurer un accompagnement dans l'emploi en milieu ordinaire de travail. Sont présentés lors de ces réunions les SIPFP, les dispositifs ULIS lycée, le service jeunes du GIRPEH, la MDPH, la démarche d'accueil des apprentis en situation de handicap dans les CFA, les prestations d'accompagnement de Passerelle pour l'emploi et en particulier le dispositif d'appui à l'apprentissage de l'Adapei 44.

✓ Le service Passerelle pour l'emploi a aussi participé à une réunion d'information à destination des Conseillers d'Orientation Professionnelle des CIO du département.

L'objectif était de présenter la démarche d'accueil des apprentis en situation de handicap dans les CFA et le service d'appui à l'apprentissage de l'Adapei 44.

✓ La Mission Locale de Nantes Métropole organise chaque année le « Printemps de l'alternance ». Il s'agit d'un salon professionnel à destination des jeunes en réflexion sur un projet de contrat en alternance ou en recherche active d'un employeur. Il permet d'obtenir de l'information et des conseils dans la construction du projet et de rencontrer des entreprises en phase de recrutement de futurs alternants. Le service Passerelle pour l'emploi participe systématiquement à ce salon afin de présenter aux jeunes et aux conseillers en insertion professionnelle de la Mission Locale, le dispositif d'appui à l'apprentissage.

VI/ LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITE ET EVENEMENTS DE L'ANNEE

1- Création d'un film de promotion sur l'accès au milieu ordinaire des travailleurs d'ESAT

En 2015 et en 2016, le service Passerelle pour l'emploi avait créé de nouvelles plaquettes et un nouveau site internet : <http://www.passerellepourlemploi.com>.

En 2017, afin de compléter la stratégie globale de communication, la réalisation d'un film permettant de promouvoir les compétences des personnes et l'engagement des entreprises a été effectuée en privilégiant les témoignages.

Le film est visible sur le site internet.

2- Journée porte Ouverte en décembre 2017

A l'occasion de la journée mondiale des personnes handicapées, le service Passerelle pour l'emploi a organisé une journée porte ouverte afin de présenter son offre de service. Plus de **80 personnes** sont venues ; des groupes de personnes en situation de handicap accompagnées par leur établissement ou service, des partenaires, des entreprises ...

VI/ LES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES PERSONNES HANDICAPEES

L'équipe est composée d'**1,8 ETP**

Moyenne d'âge

	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
20 - 29 ans	0	0%	1	20%	1	20%
30 - 39 ans	0	0%	0	0%	0	0%
40 - 49 ans	1	100%	1	20%	2	40%
50 - 59 ans	0	0%	2	60%	2	40%
TOTAL	1	100%	4	100%	5	100%
AGE MOYEN	48		46		46	

Mouvements du personnel

	Année 2017		
	Personnel administratif	Personnel d'accompagnement	Autres personnels
Salariés ayant quitté l'établissement	0	0	0
dont : départ en retraite	0	0	0
dont : démission	0	0	0
dont : licenciement	0	0	0
dont : mutation interne à l'association	0	0	0
Départs en retraite programmés	0	0	0
Absences pour maladie (en jours)	4	7	0

Formations réalisées au cours de l'année

Intitulé	Organisme	Durée
Comprendre les différences culturelles pour mieux accompagner les usagers	Infor Santé	4 jours
Handicap psychique : le savoir des pairs	Centre de Ressource Handicap Psychique des Pays de la Loire	1 jour

Accueil de stagiaires

L'accueil des stagiaires au service Passerelle pour l'emploi vise deux objectifs principaux :

- 1- Contribuer à la formation et à la qualification des futurs professionnels
- 2- Favoriser la connaissance de la spécificité de l'offre de service.

Les demandes de stage formulées auprès du service sont très nombreuses (le service Passerelle pour l'emploi est aujourd'hui bien identifié par les centres de formation, par les professionnels eux même et par les partenaires) et concernent tout type de métiers : moniteur d'atelier, moniteur éducateur, CESF, ETS, éducateur spécialisé, Conseiller en Insertion Professionnelle mais également les services généraux (secrétariat, comptabilité) ainsi que les cadres de direction (CAFDES, CAFERUIS).

Un travail de réflexion a été engagé avec l'ensemble de l'équipe du service qui a permis de définir les modalités d'accueil des stagiaires.

En 2017, le service Passerelle pour l'emploi a accueilli 5 stagiaires :

	Formations suivies	Durée du stage
2	Certificat de Branche Moniteur d'Atelier	1 semaine 3 semaines
1	Conseiller en Insertion Professionnelle	3 semaines
1	1 ^{ère} STMG (Science et technologie du management et de la gestion)	1 semaine
1	3 ^{ème} collège	2 jours

Fait à Nantes le 28/03/2018

Lyliane JEAN

Responsable SESSAD Passerelle pour l'emploi

